

**RÉPONSES D'HYDRO-QUÉBEC DISTRIBUTION
À LA DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS N° 1
DU RNCREQ**

RÉSEAUX AUTONOMES

- 1.1 Veuillez fournir pour chaque projet pilote un échéancier daté spécifiant l'état du projet ainsi que l'ensemble des solutions envisagées.

Réponse :

Voir la réponse à la question 18.1 du GRAME (HQD-3, Document 6).

- 1.2 Le Distributeur a entrepris des études technico-économiques relatives au raccordement éventuel des réseaux ainsi que des campagnes anémométriques, veuillez spécifier l'état d'avancement ainsi que les dates auxquelles ces études/campagnes seront terminées.

Réponse :

Voir les réponses aux questions 18.1 et 19.1 du GRAME (HQD-3, Document 6), et 5 et 9 du ROEE (HQD-3, Document 10).

PRODUCTION DISTRIBUÉE

Préambule:

HQD offre aux consommateurs résidentiels et agricoles et aux clients d'affaires de petite puissance une option d'autoproduction avec mesurage net.

- 1.3 Veuillez présenter un court bilan du programme de mesurage net, incluant:
- le nombre de clients de chaque catégorie qui l'a adopté,

- la puissance souscrite, par catégorie,
- toute autre information que le Distributeur juge utile.

Réponse :

**CLIENTS AUTOPRODUCTEURS
ÉTAT AU 31 DÉCEMBRE 2007**

Client	kW	Type d'énergie	Ville	Avancement du projet
Résidentiel	3,2	Solaire	Otterburn Park	Facturé
Résidentiel	1,9	Solaire	Brossard	Facturé
Commercial	1	Solaire	Baie St-Paul	Facturé
Commercial	2,9	Solaire	Eastman	Facturé
Résidentiel	1,5	Solaire	St-Martyrs-Canadiens	Facturé
Résidentiel	0,8	Solaire	Kirkland	Facturé
Résidentiel	1,9	Solaire	New Richmond	Facturé
Résidentiel	0,11	Solaire	Sainte-Brigitte-de-laval	Demande arrêtée
Résidentiel	0,75	Solaire	Montréal	Demande arrêtée
Commercial	35	Éolien	Lévis	En validation technique
Commercial	25	Éolien	St-Jean-Port-Joli	En validation technique
Résidentiel	1,6	Solaire	Notre-Dames des Prairies	Inspection des installations
Résidentiel	10,5	Éolien	Bellecombe	Inspection des installations
TOTAL	86,16			

- 1.4 Est-ce que le Distributeur a entamé une réflexion quelconque sur la possibilité d'élargir la portée de ce programme, soit en l'ouvrant à d'autres catégories de clients, soit en modifiant ou éliminant l'obligation d'utiliser les crédits dans le 24 mois, soit en offrant une rémunération pour l'énergie excédentaire fournie au réseau ? Veuillez préciser votre réponse.

Réponse :

Le Distributeur attend de connaître les intentions du gouvernement relativement au programme d'achat d'électricité prévu à l'article 74.3 de la Loi sur la Régie de l'énergie.

PARAMÈTRES ÉCONOMIQUES

RÉFÉRENCE 1:	R-3648	HQD-1	Doc. 2	page 177
RÉFÉRENCE 2:	R-3550			
RÉFÉRENCE 3:	R-3622			

Citation :

Finalement, le Distributeur constate que des réservations fermes sont effectuées sur certaines interconnexions. En plus, plusieurs demandes d'études d'impact sont actuellement en cours et pourraient mener à la réservation d'importantes capacités de transit additionnelles. Ainsi, les capacités de transit ferme disponibles vers l'Ontario, la Nouvelle-Angleterre et New York pourraient être considérablement réduites, lors des années à venir.

2. Veuillez fournir une liste des demandes d'étude d'impact en cours qui pourraient mener à la réservation d'importantes capacités de transit additionnelles, en indiquant pour chacune le nom du demandeur, le chemin et la puissance sollicitée.

Réponse :

La liste des études d'impact pour les demandes de service de transport est disponible sur le site OASIS de TransÉnergie à l'adresse suivante :
http://www.hydroquebec.com/transenergie/oasis/fr/etudes_impact.shtml

VENTE DES SURPLUS

RÉFÉRENCE 1: | **R-3648** | **HQD-1** |

Préambule:

Le 10 juin 2007, DC Energy, LLC (“DC Energy”) a déposé une plainte devant la Federal Energy Regulatory Commission (FERC) contre H.Q. Energy Services (U.S.) Inc. (HQ Energy”), à l’égard de l’utilisation par celui-ci des Transmission Congestion Contracts (TCCs) à l’interface entre les zones de contrôle d’Hydro-Québec et du NYISO (docket EL07-67-000).

En R-3644-07, le Distributeur a indiqué qu’il suit l’évolution du dossier compte tenu qu’il intervient sur le marché de New York pour ses approvisionnements de court terme (achat et/ou revente) (R-3644-07, HQD-15, doc. 9, p. 11).

2.1 Veuillez préciser l’état actuel du dossier.

Réponse :

L’intervenant peut trouver cette information sur le site de la FERC à l’adresse suivante : Pending Complaints :

<http://www.ferc.gov/legal/complaints/pend-comp.asp>

Docket Number : EL07-67

2.2 Est-ce que l’évolution du dossier soulève des préoccupations quelconques de la part du Distributeur à l’égard de son accès aux marchés externes? Le cas échéant, veuillez fournir des précisions.

Réponse :

Non.